



PROGRAMME FORMATION THEORIQUE PERMIS B / B78 / AAC / CS

La formation théorique du Permis B

Pour vous former, vous pouvez suivre des cours théoriques en auto-école, rien ne vaut les conseils individualisés d'un formateur en face à face pédagogique et l'élan d'un groupe pour rendre l'apprentissage plus ludique.

Si vous préférez travailler de chez vous, optez pour des cours en ligne sur la plateforme Ici Code. Vous y trouverez différents modes pour progresser à votre rythme :

- Thématiques : séries de 20 questions sur un thème précis (par ex : le conducteur, ou les autres usagers, etc ...)
- Pédagogique : séries de 40 questions, tous thèmes confondus, avec 1 réponse/correction après chaque question
- Examen : séries de 40 questions comme à l'examen. Les réponses/corrections sont disponibles après la série
- Fonction chat : permet d'interroger un enseignant sur une question lorsque l'élève a besoin de plus de précisions ou d'explications complémentaires

Enfin, vous aurez également le livre de code de la route en format poche afin d'avoir un support écrit et imagé.

Les connaissances à acquérir sont classées en catégories thématiques :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - le conducteur, | - prendre et quitter son véhicule, |
| - les autres usagers, | - la sécurité du passager et du |
| - la circulation routière, | véhicule, |
| - la route, | - l'environnement, |
| - la mécanique et les équipements, | - les premiers secours |
| - les diverses notions, | |

Peu importe la méthode choisie pour apprendre, il est important d'y consacrer du temps, et de pratiquer régulièrement.



Examen théorique : Examen du Code de la route (ETG)

Une fois que vous vous sentez prêt, inscrivez-vous à l'examen du Code de la route.

Pour s'inscrire à l'examen du code, il suffit d'avoir un numéro NEPH valide, qui vous est fourni lors de l'enregistrement de votre dossier sur l'ANTS.

L'âge minimal requis pour se présenter à l'examen du code de la route dans le cadre du permis voiture est de 16 ans, ou 15 ans pour les candidats suivant une formation en AAC.

L'examen théorique est composé de 40 questions à choix multiples (QCM).
Pour l'obtenir, il faut avoir 35 bonnes réponses ou plus.

Les questions portent sur les thèmes abordés pendant la formation et sont réparties de la façon suivante :

- 10 questions sur "le conducteur"
- 5 questions sur "les autres usagers"
- 4 questions sur "la circulation routière"
- 4 questions sur "la route"
- 4 questions sur "la mécanique et les équipements"
- 3 questions sur "les notions diverses"
- 3 questions sur "prendre et quitter son véhicule"
- 3 questions sur "la sécurité du passager et du véhicule"
- 3 questions sur "l'environnement"
- 1 question sur "les premiers secours"

En cas de réussite, votre code sera valable 5 ans. Ce qui signifie, qu'après l'obtention de votre permis de conduire vous pourrez passer l'une des formations suivantes sans repasser l'examen du code : BE, C, D, CE, DE, C1, D1, C1E, D1E.

